

## GUIDE POUR LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

« Se conformer aux règles de TVA applicables aux échanges internationaux »

Se conformer aux règles  
de TVA applicables aux  
échanges internationaux



## **Mathez Formation est heureux de vous accueillir dans votre projet de formation**

*Afin de veiller au bon déroulement de votre formation et à la qualité de celle-ci, ce guide est destiné à vous informer et vous accompagner dans la mise en place de votre certification. Il vous permettra d'avoir des informations pratiques sur le financement de votre formation ainsi que sur son contenu.*

*Nous mettons en œuvre toutes nos capacités afin de vous accueillir dans les meilleures conditions pour que la formation réponde à l'ensemble de vos besoins.*

*Nous vous souhaitons une très bonne formation.  
L'équipe Mathez Formation*

---

### Sommaire de votre guide :

1. Aperçu de la Formation
2. Méthodes Pédagogiques
3. Témoignages d'Apprenants
4. Données Statistiques
5. Perspectives d'évolution des bénéficiaires
6. Mise à Jour et Actualisation
7. Processus d'Inscription
8. Contacts

## 1- APERÇU DE LA FORMATION



Un parcours de 3 jours de formation pour se conformer aux règles de TVA et obligations connexes applicables aux échanges internationaux, et devenir expert/référent TVA internationale dans son organisation.

Cette formation certifiante "TVA intracommunautaire et internationale" couvre l'ensemble des problématiques TVA appliquées aux opérations de commerce international.

Celle-ci est dispensée en présentiel dans différentes villes :

- Nice
- Lyon
- Paris
- Bordeaux
- Lille
- Strasbourg
- Aix-en-Provence



Les professionnels concernés par la certification

Salarié(e) d'une entreprise déclarante, assujettie et redevable totale, appliquant le régime de TVA normal. Conseil ou salarié(e) d'un conseil habilité de ce type d'entreprise.

- Cabinets d'expertise comptable :
  - Experts-comptables
  - Collaborateurs confirmés
  - Chefs de missions
- Sociétés :
  - Responsable comptable / Comptable senior
  - Responsable ADV / Assistant ADV confirmé
  - Responsable Achats / Acheteur confirmé
  - Responsable Logistique / gestionnaire confirmé des opérations

Niveau (3) Expert : ces formations pointues s'adressent à des professionnels aguerris.



## Objectifs de la formation

Des fondamentaux aux cas les plus complexes, apprenez la méthodologie et traitez des exemples pratiques pour maîtriser, en toutes circonstances, la TVA et les obligations connexes applicables.

Savoir identifier, qualifier et traiter les opérations de commerce international au regard de la TVA.

Pour chaque type d'opération :

- Déterminer le régime de TVA en vigueur
- Appliquer ce régime de TVA
- Déterminer les obligations déclaratives en matière de TVA
- Déterminer les obligations connexes
- Établir les obligations déclaratives ou contrôler les déclarations établies par des tiers
- Contrôler la documentation à l'appui de la comptabilité.

## Pré-requis

Le candidat dispose d'une expérience professionnelle liée au commerce international et / ou d'un niveau 5 (Bac+2 de type comptabilité, gestion, fiscalité) pour prendre en charge la gestion et/ ou le conseil en matière de TVA à l'international sur les biens et de services.

Une évaluation des prérequis et un questionnaire de positionnement valideront l'entrée des stagiaires dans le parcours de formation.

## Accessibilité



Toutes personnes en situation de handicap sont accompagnées par notre équipe : Nicolas ESCLAPEZ (réfèrent handicap) et Emmanuelle WEIMER (référente pédagogique handicap).



Nos équipes sont sensibilisées afin de bien accueillir les personnes en situation de handicap et mettre en œuvre les moyens adéquats.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes avec une déficience visuelle, mentale et auditive selon les moyens mobilisables pour assurer une progression pédagogique optimale.

Les établissements dans lesquels se déroulent nos formations sont aménagés pour recevoir des personnes avec une déficience motrice.

Différentes actions sont recommandées selon le type de handicap.

L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

Différentes actions ou orientations sont recommandées selon le type de handicap.

Un accompagnement humain pourra également être apporté lors de nos formations, à toute personne le nécessitant et qui en ferait la demande au préalable.

Nous tenons à disposition du public les fiches de synthèse pour informer les personnes en situation de handicap des services et équipements accessibles des établissements.

Plus d'infos sur <https://www.mathez-formation.fr/info/accueil-personnes-situation-handicap/>

#### Le déroulement de votre formation

Notre formateur débutera la formation par un rappel du thème de la formation et des objectifs prévisionnels d'apprentissage. Il se présentera de façon détaillé et vous présentera ses diverses expériences vis-à-vis du sujet.

Un tour de table vous sera ensuite proposé afin également de vous présenter, de décrire les problématiques qui vous ont poussé à demander cette formation et d'indiquer vos attentes. Cela fait partie de notre démarche pédagogique afin de pouvoir traiter l'ensemble des besoins durant la formation.

La formation alterne exposés théoriques, cas pratiques et temps de questions/réponses pour une meilleure acquisition des connaissances.

L'animation se fera par vidéoprojecteur avec l'utilisation d'un paper-board.

Nos sessions de formation se veulent pratiques, pour une mise en application rapide et concrète au sein de votre société.



#### Support pédagogique

Lorsque notre formation est en présentiel, un support sous format papier, paginé et relié, sera distribué à chaque participant en début de la formation pour vous permettre de recueillir vos notes et vous guider dans votre travail au quotidien. Un bloc-notes et un stylo vous seront également remis.

#### Les horaires de la formation

Les formations sont dispensées de 9h à 17h.

Un café d'accueil vous est proposé à 8h45.

Des moments de pause vous seront proposés durant la journée de formation, environ d'une dizaine de minutes le matin et l'après-midi.

Le déjeuner est compris dans le planning de 12h30 à 13h30.

Le déjeuner est organisé en commun avec notre formateur, sauf souhait de votre part. C'est un moment d'échanges d'expérience entre participants et le formateur.

Déroulement de la formation

Formation :

Jour 1 : Obligations déclaratives & Achats de biens

Jour 2 : Ventes de biens & Achats et ventes de prestations de services

Jour 3, matin : Achats et ventes de prestations de services

Épreuve :

Jour 3, après-midi :

- Étude de cas avec exercices pratiques (2 H 00)
- Évaluation formative (1 H 30)

Pour obtenir le programme détaillé de la formation, vous pouvez le télécharger à partir de la page web de la formation.

Feuilles d'émargement :

Pendant la formation, vous vous engagez à respecter les horaires indiqués sur votre convocation de formation.

Le contrôle de l'assiduité sera assuré par le formateur. Vous signerez une feuille de présence par demi-journée qui sera transmise au financeur de la formation.

Vous recevrez par email un lien afin d'attester de votre présence (Extranet Mathez Formation). La signature ne peut être effectuée avant ou après la formation. Vous devez signer les feuilles d'émargement au moment demandé par le formateur.

Évaluation des stagiaires



L'épreuve de certification est une étude de cas sur table avec des exercices pratiques qui se déroule à l'issue de la formation lors de la dernière demi-journée. L'étude de cas a une durée de deux heures.

Après que les copies ont été relevées par le formateur, une évaluation formative d'une durée d'une heure trente est réalisée par le formateur.

Les participants seront informés de la date de réunion des membres du jury de certification et de la date de communication des résultats.

Le jury de certification délibère sur l'obtention de la certification « Se conformer aux règles de TVA et obligations connexes applicables aux échanges internationaux » au regard des évaluations des experts.

#### Évaluation de satisfaction

En fin de formation, il vous sera proposé de remplir un questionnaire d'évaluation de votre formation.

Cette évaluation vous permettra de nous faire part de votre satisfaction globale ainsi que votre ressenti concernant l'organisation de la session, l'accueil, la méthodologie, la logistique et la qualité pédagogique et technique de votre formateur / formation.

Notre équipe pédagogique pourra ainsi améliorer le contenu et/ou les conditions des formations.

#### Certificat de réalisation

Un certificat de réalisation, incluant les résultats de votre évaluation, vous sera envoyé par mail, au plus tard 1 mois après la formation.

Ce certificat sera à conserver par vos soins.



## L'équipe pédagogique pour vous accompagner

Notre équipe se compose de 4 experts, consultants-formateurs salariés, réels praticiens de terrain dans les domaines de la TVA, douane et la fiscalité.



Ces professionnels de terrain disposent des compétences pédagogiques pour faciliter votre avancée et votre acquisition de nouvelles compétences en mettant en place de nombreux cas pratiques et de schémas issues de leurs expériences terrain.

Enfin, une équipe support vous accompagne dans le choix de la formation la plus adaptée à vos besoins et sur la mise en place de celle-ci.

## L'équipe support





## Notre engagement qualité

MATHEZ FORMATION est certifié QUALIOPI. Cette certification atteste de la qualité des formations que l'organisme propose.

L'objectif étant de proposer un « gage de qualité » dans le secteur de la formation, elle est aujourd'hui indispensable pour que nos formations soient éligibles aux fonds paritaires et/ou publics.



La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante :  
**actions de formation**

## Les 7 critères de la certification QUALIOPI

- 1 Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- 2 Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
- 3 Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- 4 Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- 5 Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- 6 Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- 7 Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

## 2- METHODES PEDAGOGIQUES

Vous aurez accès à un portail extranet personnalisé pour télécharger et renseigner les documents administratifs.

Les ressources pédagogiques vous seront données au début de la formation en version papier afin que vous puissiez prendre des notes et vous exercer.

L'animation par le formateur se fera en face à face : vidéo-projection du support et des documents afférents.

Des études de cas participatives seront réalisées durant toute la formation comportant la réalisation de schémas représentatifs des flux et d'un arbre d'aide à la décision dans la conformité réglementaire de la TVA et de ses obligations connexes.

## 3- AVIS ET TEMOIGNAGES D'APPRENANTS

### Sandrine R.

★★★★★ Il y a 5 mois

J'ai fait une formation avec Axelle Rebaud sur la TVA Internationale, il y a 2 ans. Je me replonge régulièrement sur le support et mes notes. Formation de qualité et surtout très pratico-pratique.

### S. Ferrara

★★★★★ Il y a 10 mois

Formation qui s'est très bien passée ! Le programme est complet, des échanges avec le formateur pour chacun des cas, très dynamique. Acquis solides reconnus avec la certification. Je vous remercie pour ces 3 jours !

### J. Pazzaglia

★★★★★ Il y a 11 mois

Très bonne formation qui permet de développer/renforcer ses compétences en TVA internationale.  
Sera très utile dans mon exercice professionnel au quotidien pour ma clientèle exposée à ces sujets.



Avis du Site « Mon compte formation »

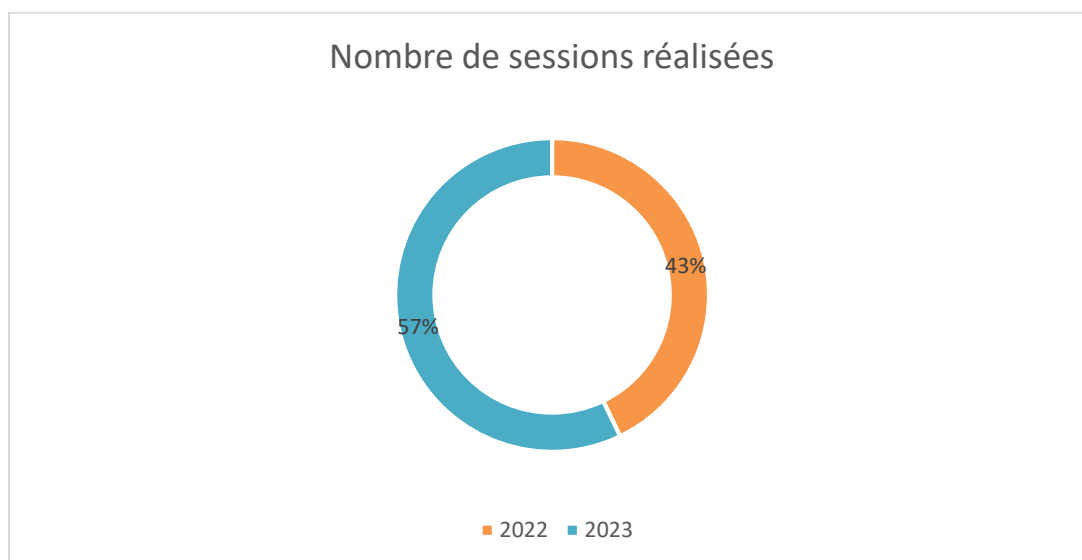
**4,8/5**

Note moyenne des avis stagiaires 

[Exporter le détail](#)

#### 4- DONNEES STATISTIQUES

Nombre de sessions réalisées : 7

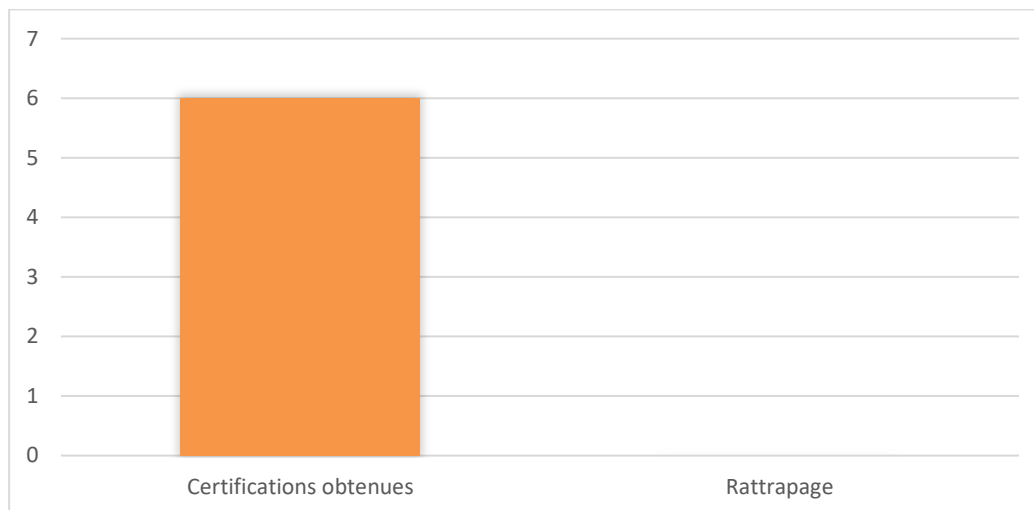


## Taux d'obtention de la certification professionnelle

➤ 2022

6 stagiaires

100% d'obtention de la certification professionnelle

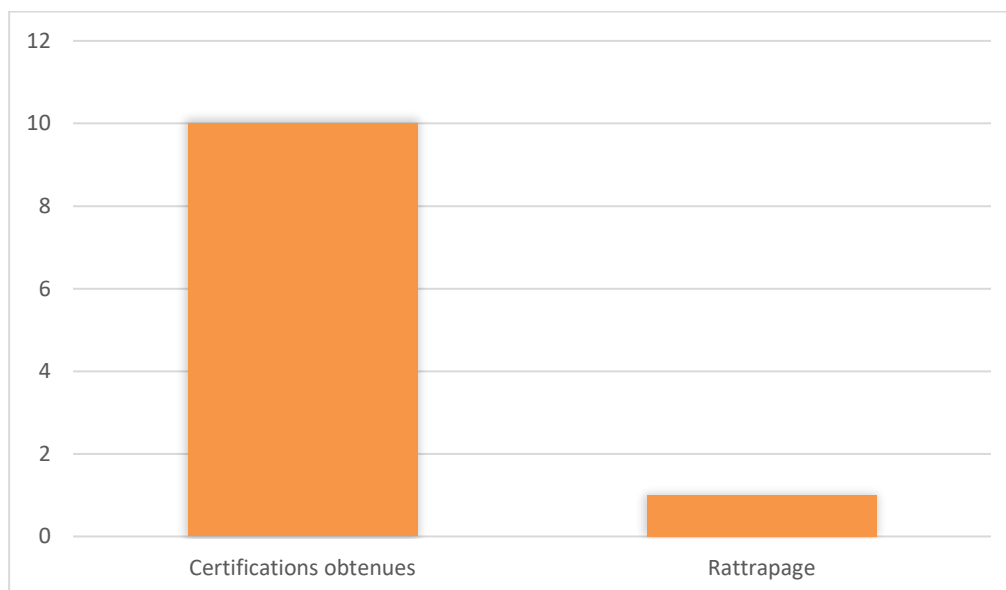


➤ 2023

10 stagiaires

90% d'obtention de la certification professionnelle

100% après session de rattrapage



## 5- PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES BENEFICIAIRES

Les perspectives d'évolution des bénéficiaires : avantages et opportunités professionnelles de la Certification Professionnelle.

Cette certification permet donc aux entreprises :

- de sécuriser les mécanismes liés à la TVA et ainsi éviter les sanctions lors de contrôles fiscaux ;
- de fiabiliser le traitement des déclarations fiscales et douanières ;
- de vérifier la conformité des obligations déclaratives lorsque ces opérations sont réalisées par des prestataires externes ;
- de disposer d'une interface crédible pour échanger avec les prestataires de l'entreprise et les autorités administratives et fiscales ;
- de répondre aux échéances de l'entretien professionnel en favorisant la progression professionnelle de ses collaborateurs avec une spécialisation dans une thématique à forte plus-value ;
- de développer leur activité, en tant que prestataire, conseil ou auditeur, en capitalisant sur l'expertise en matière de TVA ;
- de développer leur activité en ouvrant de nouveaux marchés de manière sécurisée.

Cette certification permet aux bénéficiaires :

- de se professionnaliser dans le traitement des mécanismes de la TVA ;
- de prendre en compte les évolutions récentes ;
- d'augmenter leur employabilité et favoriser leur mobilité professionnelle interne et externe ;
- d'acquérir une valeur ajoutée avec une spécialisation.

## 6- MISE A JOUR ET ACTUALISATION

Les stratégies de développement des entreprises à l'international imposent des compétences accrues en matière de TVA et de douane.

Nous poursuivons l'adaptation de notre offre sur ces thématiques, en nous appuyant sur les actualités réglementaires internationales, comme nous l'avons fait récemment avec la Directive Quick Fixes et les Incoterms 2020 ainsi que sur les informations et observations relevées par notre Service Juridique.

Méthodologie :

Chaque lundi matin, une revue des actualités est réalisée par la direction et le service juridique, et permet la mise en place des actions suivantes :

- Sélection des actualités pertinentes
- Affectation d'une action à réaliser pour ces actualités :
  - o Mise à jour des supports de formation TVA
  - o Diffusion interne auprès des consultants-formateurs

- Création d'une actualité sur le blog du site MATHEZ FORMATION
- Organisation de webinaires
- Analyse détaillée des actualités par le service juridique
- Vulgarisation et réalisation des actions décrites ci-dessus

Les compétences en matière de TVA, développées et évaluées par MATHEZ FORMATION bénéficient également de cette mise à jour régulière de nos supports formation, mais aussi, si nécessaire, de la création de nouveaux modules dédiés à certaines actualités.

L'employabilité des stagiaires sera ainsi renforcée car leur formation sera sans cesse à jour des dernières actualités.

## 7- PROCESSUS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à notre parcours certifiant, vous pouvez utiliser notre module de réservation en ligne à partir de notre site web. Ajoutez la formation à votre panier, indiquez vos coordonnées, et confirmez votre réservation. Vous pourrez ensuite payer par carte bleue, virement ou chèque. Si vous souhaitez faire une demande de financement auprès de votre OPCO ou mobiliser votre CPF, vous pouvez le préciser lors de votre réservation.

Vous pouvez également retourner votre bulletin d'inscription par e-mail à [inscription@mathez-formation.fr](mailto:inscription@mathez-formation.fr). Le bulletin d'inscription est disponible dans le catalogue PDF, accessible en bas de chaque page.

À réception de votre inscription nous vous transmettrons via notre extranet, un questionnaire de positionnement qui nous permettra de valider les prérequis nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer votre accessibilité au parcours.

Dans le cas contraire, nous prendrons contact avec vous afin de vous orienter sur une formation adaptée qui répondra à vos besoins.

### Financement via le CPF

Les demandes doivent être déposées au minimum 11 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Passé ce délai, les demandes de financement ne seront plus recevables.

Vous retrouverez ci-dessous toutes les modalités sur le suivi d'un dossier avec financement CPF :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/le-suivi-de-mon-dossier>

Au dépôt de votre demande via la plateforme du CPF, voici les différents délais qui devront s'appliquer :

- Nous, Organisme de formation, avons 2 jours ouvrés après le dépôt de votre demande pour vous répondre.
- Vous, futur apprenant, avez 4 jours ouvrés post-validation d'entrée en formation pour vérifier que votre dossier est complet.

Convention de formation :

Après l'envoi du mail de confirmation, nous vous enverrons la convention de formation, ou un contrat si vous mobilisez votre CPF, pour signature.

Convocation à la formation :

Un mail de convocation vous sera envoyé 14 jours avant le début de la formation.

Celle-ci indiquera :

- le titre de la formation
- les dates
- les horaires
- le lieu où se déroule la formation
- le déroulé de l'épreuve de certification.

À noter qu'il est nécessaire de vous munir d'un ordinateur ou d'un smartphone avec une connexion internet durant la formation. Cela vous permettra de signer les feuilles de présence et d'évaluer votre satisfaction vis-à-vis de la formation.

## 8- CONTACTS

Pour une question administrative ou la logistique de votre formation :

Service Coordination

04 93 72 66 90

[coordination@mathez-formation.fr](mailto:coordination@mathez-formation.fr)

Concernant un nouveau projet de formation, une question technique ou pédagogique ou accessibilité des formations :

Emmanuelle WEIMER

04 93 72 66 91

[eweimer@mathez-formation.fr](mailto:eweimer@mathez-formation.fr)

Nicolas ESCLAPEZ

04 93 72 66 93

[nesclapez@mathez-formation.fr](mailto:nesclapez@mathez-formation.fr)



Julia TIERS

04 93 72 66 97

[jtiers@mathez-formation.fr](mailto:jtiers@mathez-formation.fr)

Nathalie CINQUI

04 93 72 66 95

[ncinqui@mathez-formation.fr](mailto:ncinqui@mathez-formation.fr)

**Suivez-nous et restez informé sur les  
sujets TVA, Douane & Fiscalité !**

